ART. 16 TERDECIES N° CE1417

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES - $(\mathrm{N}^\circ$ 443)

Adopté

AMENDEMENT

N º CE1417

présenté par M. Bothorel, rapporteur

ARTICLE 16 TERDECIES

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à regrouper les dispositions relatives à l'hydrogène dans un seul article, pour des raisons de clarté.